conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 11 avr. 2022 Date d'édition: 13 avr. 2022

Version: 1
Page 1/8

## beko Kunststoff- und Glasreiniger

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/ l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Nom commercial du produit/désignation:

## beko Kunststoff- und Glasreiniger

#### N° de l'article:

299 35 xx00

# 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### Usage de la substance/du mélange:

Agent de nettoyage

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

# Fournisseur (fabricant/importateur/représentant exclusif/utilisateur en aval/revendeur):

#### beko Group AG

Agathafeld 22 CH-9512 Rossrüti

**Swiss** 

**Téléphone:** +49 (0) 9091 - 90898-0 **Télécopie:** +49 (0) 9091 - 90898-29 **E-mail:** swiss@beko-group.com **Site web:** www.beko-group.com

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Tox Info Suisse Kurzwahl: 145

## **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

## 2.1. Classification de la substance ou du mélange

#### Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Le mélange est classé non dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

#### Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Le produit n'est pas soumis à un étiquetage selon les directives CE ou les lois nationales respectives.

Mentions de danger: aucune/aucun

Informations supplémentaires sur les dangers: aucune/aucun

Conseils de prudence: aucune/aucun

#### 2.3. Autres dangers

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 11 avr. 2022 Date d'édition: 13 avr. 2022

Version: 1 Page 2/8

## beko Kunststoff- und Glasreiniger

## **RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants**

#### 3.2. Mélanges

Composants dangereux / Impuretés dangereuses / Stabilisateurs:

Identificateurs produit	Nom de la substance Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]	Concentration
n°CAS: 64-17-5 N°CE: 200-578-6 Numéro d'identification UE: 603-002-00-5 Numéro	ethanol Eye Irrit. 2 (H319), Flam. Liq. 2 (H225)	1 - ≤ 10 pds %
d'enregistrement REACH: 01-2119457610-43-XXXX		
n°CAS: 78-93-3 N°CE: 201-159-0 Numéro d'identification UE: 606-002-00-3 Numéro	butanone Eye Irrit. 2 (H319), Flam. Liq. 2 (H225), STOT SE 3 (H336)  Danger EUH066	0 - ≤ 0,1 pds %
d'enregistrement REACH: 01-2119457290-43-XXXX		

Texte des phrases H- et EUH: voir section 16.

## **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

#### 4.1. Description des premiers secours

#### En cas d'inhalation:

Veiller à un apport d'air frais.

#### Après contact avec les yeux:

En cas de contact avec les yeux, rincer un moment avec de l'eau en gardant la paupière ouverte et consulter immédiatement un ophtamologiste.

## En cas d'ingestion:

Rincer la bouche. Faire boire de l'eau en grandes quantités par petites gorgées (effet de dilution). Consulter un médecin en cas de malaise.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun symptôme connu jusqu'à présent.

# 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

## **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

#### 5.1. Moyen d'extinction

#### Moyens d'extinction appropriés:

S'adapter à l'environnement

#### Moyens d'extinction inappropriés:

Il n'y a pas de restrictions sur les agents d'extinction pour ce mélange

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

#### Produits de combustion dangereux:

En cas d'incendie: Gaz/vapeurs, toxique

#### 5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.

#### 5.4. Indications diverses

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 11 avr. 2022 Date d'édition: 13 avr. 2022

Version: 1
Page 3/8

## beko Kunststoff- und Glasreiniger

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

## 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

#### 6.1.1. Pour les non-secouristes

#### Mesures de précautions individuelles:

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Evacuer les personnes en lieu sûr

#### Equipement de protection:

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

#### 6.1.2. Pour les secouristes

#### **Protection individuelle:**

Protection individuelle: voir rubrique 8

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

## 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

#### Pour la rétention:

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

#### 6.4. Référence à d'autres sections

Maniement sûr: voir rubrique 7 Protection individuelle: voir rubrique 8 Evacuation: voir rubrique 13

#### 6.5. Indications diverses

Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

## **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Mesures de protection

#### Précautions de manipulation:

Utiliser un équipement de protection individuel (voir rubrique 8).

## Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Éviter tout contact avec les yeux et la peau.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### Mesures techniques et conditions de stockage:

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 11 avr. 2022 Date d'édition: 13 avr. 2022

Version: 1

# beko Kunststoff- und Glasreiniger

# RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

## 8.1.1. Valeurs limites au poste de travail

Type de valeur limite (pays d'origine)	Nom de la substance	<ol> <li>valeur limite au poste de travail à long terme</li> <li>Valeur limite au poste de travail à court terme</li> <li>Valeur momentanée</li> <li>Procédé de surveillance ou d'observation.</li> <li>Remarque</li> </ol>
СН	ethanol n°CAS: 64-17-5 N°CE: 200-578-6	① 500 ppm (960 mg/m³) ② 1 000 ppm (1 920 mg/m³)
СН	butanone n°CAS: 78-93-3 N°CE: 201-159-0	<ol> <li>200 ppm (590 mg/m³)</li> <li>200 ppm (590 mg/m³)</li> <li>(kann über die Haut aufgenommen werden)</li> </ol>
IOELV (EU)	butanone n°CAS: 78-93-3 N°CE: 201-159-0	① 200 ppm (600 mg/m³) ② 300 ppm (900 mg/m³)

## 8.1.2. Valeurs limites biologiques

Type de valeur limite (pays d'origine)	Nom de la substance	Valeur limite	<ul><li>① Paramètre</li><li>② Matière d'analyse</li><li>③ Date de la prise d'échantillon:</li><li>④ Remarque</li></ul>
BAT (CH)	butanone n°CAS: 78-93-3 N°CE: 201-159-0	2 mg/L	<ol> <li>2-Butanon</li> <li>Urin</li> <li>Expositionsende bzw. Schichtende</li> </ol>

#### 8.1.3. Valeurs de référence DNEL/PNEC

Aucune donnée disponible

## 8.2. Contrôle de l'exposition

## 8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Aucune donnée disponible

## 8.2.2. Protection individuelle

#### **Protection yeux/visage:**

Lunettes avec protections sur les côtés EN 166

#### Protection de la peau:

Porter les gants de protection homologués EN ISO 374 Matériau approprié: Temps de pénétration min Si les gants doivent être réutilisés, les nettoyer avant de les retirer et les conserver dans un endroit bien ventilé. Tenir compte des temps de résistance à la perforation et des caractéristiques de gonflement de la matière

## 8.2.3. Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Aucune donnée disponible

## **RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

**Aspect** 

État physique: Liquide Couleur: bleu

Odeur: Alcool

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 11 avr. 2022 Date d'édition: 13 avr. 2022

Version: 1
Page 5/8

# beko Kunststoff- und Glasreiniger

#### Données de sécurité

Paramètre	Valeur	à °C	Méthode     Remarque
	_		Kemarque
pH	= 7	20 °C	
Point de fusion	non déterminé		
Point de congélation	non déterminé		
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	non déterminé		
Température de décomposition	non déterminé		
Point éclair	44 °C		② Unterhält die Verbrennung nicht
Taux d'évaporation	non déterminé		
Température d'auto-inflammation	non déterminé		
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	> 1,3 - ≤ 15 %		② (Ethanol)
Pression de vapeur	non déterminé		
Densité de la vapeur	non déterminé		
Densité	1 g/cm³	20 °C	
Densité relative	non déterminé		
Densité apparente	non déterminé		
Solubilité dans l'eau	complètement miscible		
Coefficient de partage: n-octanol/eau	non déterminé		
Viscosité, dynamique	non déterminé		
Viscosité, cinématique	non déterminé		

#### 9.2. Autres informations

Aucune donnée disponible

## **RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

#### 10.1. Réactivité

Les vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

#### 10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

## 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune donnée disponible

#### 10.4. Conditions à éviter

températures extrêmes

## 10.5. Matières incompatibles

Aucune donnée disponible

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucune donnée disponible

## **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

# 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

ethanol n°CAS: 64-17-5 N°CE: 200-578-6

DL50 par voie orale: 10 470 mg/kg (Ratte)

DL50 dermique: >2 000 mg/kg (Kaninchen)

CL50 Toxicité inhalatrice aiguë (vapeur): 51 mg/L 4 h (Ratte)

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 11 avr. 2022 Date d'édition: 13 avr. 2022

Version: 1 Page 6/8

# beko Kunststoff- und Glasreiniger

#### Toxicité orale aiguë:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Toxicité dermique aiquë:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Toxicité inhalatrice aiguë:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Lésions oculaires graves/irritation oculaire:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## Mutagénicité sur les cellules germinales:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## Cancerogénité:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## Toxicité pour la reproduction:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Danger par aspiration:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## Informations complémentaires:

Aucune donnée disponible

## 11.2. Informations sur les autres dangers

Aucune donnée disponible

## **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

#### 12.1. Toxicité

ethanol n°CAS: 64-17-5 N°CE: 200-578-6

CL50: 5 012 mg/L 2 d (Algues/plantes aquatiques, Ceriodaphnia dubia (Wasserfloh))

EC<sub>50</sub>: 275 mg/L 3 d (Algues/plantes aquatiques, Chlorella vulgaris) OECD- Prüfrichtlinie 201

**butanone** n°CAS: 78-93-3 N°CE: 201-159-0

CL50: 2 993 mg/L 4 d (poisson, Pimephales promelas) OECD Prüfrichtlinie 203

EC<sub>50</sub>: 308 mg/L 2 d (crustacés, Daphnia magna) OECD-Prüfrichtlinie 202

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

ethanol n°CAS: 64-17-5 N°CE: 200-578-6

Biodégradation: Oui, rapide

**butanone** n°CAS: 78-93-3 N°CE: 201-159-0

Biodégradation: Oui, rapide

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

ethanol n°CAS: 64-17-5 N°CE: 200-578-6

**Log K<sub>OW</sub>:** -0,35

Facteur de bioconcentration (FBC): 0,66

**butanone** n°CAS: 78-93-3 N°CE: 201-159-0

Log Kow: 0,3

#### 12.4. Mobilité dans le sol

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 11 avr. 2022 Date d'édition: 13 avr. 2022

Version: 1

# beko Kunststoff- und Glasreiniger

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

ethanol n°CAS: 64-17-5 N°CE: 200-578-6

Résultats des évaluations PBT et vPvB: —

butanone n°CAS: 78-93-3 N°CE: 201-159-0

Résultats des évaluations PBT et vPvB: —

## 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune donnée disponible

#### 12.7. Autres effets nocifs

Aucune donnée disponible

## **RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

#### 13.1.1. Élimination du produit/de l'emballage

# Code de déchet/désignations des déchets selon code EAK/AVV Code des déchets produit

07 06 01 *	Eaux de lavage et liqueurs mères aqueuses
20 01 29 *	Détergents contenant des substances dangereuses

<sup>\*:</sup> Soumis à une documentation.

#### Code des déchets conditionnement

#### Remarque:

Emballages en matière plastique

#### Solutions pour traitement des déchets

#### Élimination appropriée / Produit:

Pour l'élimination des déchets, contacter le service agréé de traitement des déchets compétent.

## **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

Transport par voie terrestre (ADR/RID)	Transport par voie fluviale (ADN)	Transport maritime (IMDG)	Transport aérien (ICAO- TI / IATA-DGR)		
14.1. Numéro ONU o	4.1. Numéro ONU ou numéro d'identification				
Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.	Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.	Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.	Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.		
14.2. Nom d'expédit	ion des Nations unie	S			
Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.	Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.	Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.	Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.		
14.3. Classe(s) de da	anger pour le transpo	ort			
négligeable	négligeable	négligeable	négligeable		
14.4. Groupe d'emba	allage				
négligeable	négligeable	négligeable	négligeable		
14.5. Dangers pour l	'environnement				
négligeable	négligeable	négligeable	négligeable		
14.6. Précautions pa	rticulières à prendre	par l'utilisateur			
négligeable	négligeable	négligeable	négligeable		

## 14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 11 avr. 2022 Date d'édition: 13 avr. 2022

Version: 1
Page 8/8

# beko Kunststoff- und Glasreiniger

## **RUBRIQUE 15: Informations réglementaires**

# 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### 15.1.1. Réglementations EU

#### **Autorisations:**

Caractéristique des composants selon le décret CE n°648/2004 agents de surface anioniques <5% parfums , Limonene

#### 15.1.2. Directives nationales

Aucune donnée disponible

## 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible

## **RUBRIQUE 16: Autres informations**

## 16.1. Indications de changement

Aucune donnée disponible

## 16.2. Abréviations et acronymes

Aucune donnée disponible

## 16.3. Références littéraires et sources importantes des données

Aucune donnée disponible

# 16.4. Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Le mélange est classé non dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

## 16.5. Texte des phrases R-, H- et EUH (Numéro et texte intégral)

ı	Mentions de danger	
	H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
ſ	H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
ſ	H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Informations supplémentaires sur les dangers	
EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

## 16.6. Indications de stage professionnel

Aucune donnée disponible

#### 16.7. Indications diverses